

Challenge National Corporatif Handicap
« **SPORT POUR TOUS** »



REGLEMENT

Cette compétition se tiendra les **19 et 20 avril 2025** (WE de Pâques) le centre de Bowling de :

LA ROCHELLE (18 pistes)

Elle se jouera en Triplette avec handicap, 1 remplaçant(e) autorisé(e).

Elle est ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s en règle avec la F.F.B.S.Q. et possédant une licence corporative ou fédérale avec la mention « Autorisé(e) à jouer en Corporatif ». Les enfants à charge et les conjoint(e)s sont autorisés à participer s'ils s'inscrivent dans la réglementation du C.N. Bowling.

Elle est réservée aux **32** premières équipes inscrites.

Il sera strictement interdit de fumer et de consommer des boissons alcoolisées durant toute la durée de la compétition.

Le port de la chemise ou du maillot comportant le nom de l'entreprise est obligatoire.

Les règlements fédéraux en vigueur seront applicables durant la totalité de la compétition, tout litige sera tranché par l'arbitre.

HANDICAP

Aucune attestation émanant d'une autre organisation que la Fédération ne sera acceptée.



ENGAGEMENT

Il est fixé à **180,00 €** par équipe (11 parties x 3,60 + 20,00 → 59,60 €).

Il se fera **obligatoirement** par écrit et pour être valable le montant de l'engagement devra être réglé **1 mois avant la date de la compétition**, par chèque à l'ordre du C.O. Compétitions Bowling Limoges.

Ils devront parvenir à :

Jean-Marc DESCHAMPS
7 rue André Malraux
87350 PANAZOL

ELIMINATOIRES

Les pistes seront attribuées par tirage au sort.

Chaque poule sera constituée de 16 équipes.

Chaque équipe disputera 2 séries de 4 parties consécutives, 1 série pistes 1 à 8 et 1 série pistes 11 à 18, avec un décalage de 5 pistes vers la droite.

CONSOLANTE « Ville de LA ROCHELLE »

Elle est réservée aux équipes classées de la 19ème à la 32ème place (14 équipes) et se jouera en 3 parties.

Le score réalisé aux éliminatoires sera conservé et cumulé à celui de la consolante.

Récompenses en coupes aux 3 premières équipes et en lots aux 6 premières équipes (minimum).

PETITE FINALE « F. F. S. E. »

Elle est réservée aux équipes classées de la 11ème à la 18ème place et se jouera en système « Petersen » de 7 matches.

Le score réalisé aux éliminatoires ne sera pas conservé.

Bonification de 90 pts par équipe et par match gagné, 45 pts en cas d'égalité.

Récompenses en coupes aux 3 premières équipes et en lots à toutes les équipes.

GRANDE FINALE « LEGRAND »

Elle est réservée aux équipes classées de la 1ère à la 10ème place et se jouera en système « Petersen » de 9 matches.

Le score réalisé aux éliminatoires ne sera pas conservé.

Bonification de 90 pts par équipe et par match gagné, 45 pts en cas d'égalité.

Récompenses en coupes aux 3 premières équipes et lots à toutes les équipes.



HORAIRES

Eliminatoires (2 x 4 parties)

Re-conditionnement (durée 0h30) à l'issue de chaque poule

Poule A ☞ Samedi de 8h30 à 13h30 (16 équipes maximum)

Poule B ☞ Samedi de 14h00 à 19h00 (16 équipes maximum)

Attention : tous les horaires s'entendent temps d'instruction inclus

Consolante (3 parties)

Dimanche de 11h15 à 13h00 Pistes 1 à 18

Remise des récompenses vers 13h45

Petite Finale (7 matches)

Dimanche de 8h15 à 11h15 / 4 parties Pistes 1 à 8

« Pause Repas » & re conditionnement à l'issue de la Consolante

de 13h30 à 15h45 / 3 parties

Remise des récompenses vers 16h30

Grande Finale (9 matches)

Dimanche de 8h15 à 11h15 / 4 parties Pistes 9 à 18

« Pause Repas » & re conditionnement à l'issue de la Consolante

de 13h30 à 17h15 / 5 parties

Remise des récompenses vers 17h30



BUDGET

Pour 32 équipes / 96 pers.

Engagements & Frais de parties :

31 x 180,00 €

1 x 0,00 €

Partenariat ASLB :

Dotation COCB :

Frais de Parties :

éliminatoires : 32x3x8=768 parties x3,60 €

grande finale : 10x3x9=270 parties x3,60 €

petite finale : 8x3x7=168 parties x3,60 €

consolante : 14x3x3=144 parties x3,60 €

Recettes

5 580,00 €

Dépenses

180,00 €

300,00 €

2 764,80 €

972,00 €

604,80 €

453,60 €

Total frais de parties 4 795,20 €

Frais d'organisation :

Organisation

96 personnes

214,80 €

Vacation d'arbitrage :

1 arbitre x 2 jours

90,00 €

TOTAL :

5 580,00 €

5 580,00 €



L'A.S. Legrand - Bowling vous remercie pour votre participation et vous souhaite

« Bonnes Boules » ...

ainsi qu'un agréable Séjour en **CHARENTE MARITIME**

Validé
mai 2024

